

PROJET ASSOCIATIF AU COIN DE L'OREILLE

L'association Au Coin de l'Oreille permet à des habitants du département de la Haute-Saône de s'investir sur un projet culturel dans une structure démocratique et conviviale.

Notre projet associatif repose de manière essentielle sur le bénévolat. D'une part, parce que le projet culturel ne pourrait pas vivre sans bénévoles, sans leur enthousiasme, leur énergie et sans le renforcement nécessaire de l'équipe professionnelle. D'autre part, pour permettre aux habitants de s'investir dans un projet culturel qui les touche.

Par le bénévolat, l'association offre une activité structurante pour tous en permettant les prises d'initiative et de responsabilité. Nous sommes attachés à le permettre aux plus jeunes.

L'association est ouverte sur le monde, sur son environnement. Elle se refuse à toute ségrégation et permet à chacun d'entrer dans son fonctionnement et d'y trouver une place. L'association attache de l'importance dans ses instances à la mixité des âges, des parcours individuels et à la parité.

Le bénévolat au sein de l'association permet aux personnes :

- ✓ de devenir acteur de la vie publique, citoyenne et culturelle
- ✓ d'entrer dans une démarche participative et constructive
- ✓ de concevoir collectivement, puis suivre et réaliser des projets
- ✓ de travailler en équipe
- ✓ de s'identifier et d'appartenir à un groupe avec qui partager les valeurs de notre projet
- ✓ d'expérimenter une forme d'organisation politique issue de l'éducation populaire et basée sur un fonctionnement associatif réellement démocratique et participatif

La dynamique de l'association repose sur la force de propositions individuelles et collectives, bénévoles, d'élus ou de salariés. L'association entend donner les conditions d'un épanouissement de l'équipe professionnelle, des salariés, des bénévoles et des élus.

L'association s'oblige à remettre régulièrement en cause ses pratiques et provoquer des temps d'échanges collectifs sur celles-ci.

Ainsi, l'association est un acteur local revendiquant une identité citoyenne, plaçant d'autres valeurs avant l'économique. Nous sommes signataires de la charte « Culture et Économie Solidaire » initiée par l'association Opale (www.culture-proximite.org) dont les éléments essentiels ci-dessous font partie des fondements de notre projet associatif.

« Nous déclarons notre attachement à un modèle de développement local et mondial fondé sur les valeurs de la solidarité, de la coopération et d'équité, notre engagement de contribuer à ce développement à travers les projets que nous imaginons ou que nous accompagnons, et les formes d'organisation que nous adoptons. Nous affirmons notre appartenance à la sphère de l'économie solidaire.

Nos initiatives jouent des rôles transversaux et multiples. Elles se préoccupent de rencontres et d'échanges artistiques et culturels dans des cadres favorables au respect de la dignité de chacun, mais aussi de lutte contre les inégalités et les discriminations, de développement durable, d'environnement, de tourisme solidaire, de santé, d'éducation...

Centrées sur les pratiques des arts et des échanges culturels, elles jouent un rôle socio-économique fondamental. Nos activités de création, de production, de diffusion, d'animation, d'insertion, d'accompagnement des pratiques amateur, ou d'action culturelle sur nos territoires, placent la personne humaine et le bien commun au centre de leurs préoccupations. Elles se construisent et se développent selon une forme d'organisation de l'activité humaine qui traduit dans les actes les processus démocratiques et participatifs.

Nous privilégions le choix de fournisseurs et prestataires aux pratiques solidaires et équitables, par exemple, connaître et faire connaître l'origine et le système de production des boissons servis au bar, des aliments servis aux artistes, passer progressivement le travail bureautique sur logiciels et réseaux non propriétaires, accorder des préférences aux prestataires en statut associatif ou coopératifs ou aux entreprises d'insertion.

Nous développons des pratiques respectueuses de l'environnement (recyclage des déchets, limitation de la consommation d'énergie...).

Nous tenons à réduire les réflexes concurrentiels et la compétition pour établir des partenariats de projet avec les autres acteurs du territoire situés sur le même secteur d'activité.

Nous soutenons les nouvelles initiatives du même secteur qui émergent sur le territoire quand la position de la structure le permet, en évitant les positions hégémoniques et les processus de concentration, en se contraignant à une auto-limitation. Cela revient à s'accorder sur l'idée que l'aide au plus petit que soi ne génère pas une limitation du pouvoir d'action, mais bien un enrichissement collectif et la constitution progressive de forces de la société civile capables d'entreprendre des actions locales homogènes, cohérentes, citoyennes et solidaires.

Nous associons les salariés et les bénévoles aux processus de définition ou redéfinition du projet associatif, et du projet artistique et culturel.

Nous tenons à éviter tout à la fois une mainmise des élus de l'association sur l'avenir des salariés et de leur emploi, à la fois une mainmise des salariés sur l'avenir du projet associatif, en trouvant le juste équilibre entre la démarche entrepreneuriale et la promotion d'une idée.

Nous accordons avant tout une priorité à la qualité du service à la population et à la pérennisation des emplois.

Nous tenons à limiter les trop grands écarts de rémunération et de statut au sein de l'équipe salariée. »